NOUVELLES DES LACS

Sommaire

Edito ..... p 2
Infos générales.. p 3
Festivités..... p 19

Juillet-Août 2015

Bulletin d'informations municipales n°191

Mairie
2, Place du Martray
22270
Jugon Les Lacs

www.mairiedejugonleslacs.fr

Villes et Villages Fleuris

Station Verte

EDITO

Un été de détente et de réflexion

Le soleil semble se maintenir sur Jugon les Lacs et cet éditorial de l'été est avant tout l'occasion de souhaiter au nom de tout le conseil municipal de très bonnes vacances à toutes et à tous.
Quelques-unes de nos associations vont œuvrer une nouvelle fois pour animer et nous offrir pendant cette période estivale des rendez-vous festifs et conviviaux.

Le budget 2015 de notre commune accorde et maintient à tous ces comités les mêmes aides et les mêmes montants que 2014. C'est le choix retenu, cette décision ne se répètera peut-être pas dans les années à venir et notamment pour 2016.
Cet été sera aussi bienvenu pour aborder en pleine forme une rentrée qui s'annonce délicate par une réforme territoriale qui pose beaucoup d'interrogations.
Les déclarations qualifiant nos associations comme les forces vives et incontournables laissent penser que dans une période de crise et de restriction budgétaire, on maintienne, on épargne, les principales sources de cohésion intergénérationnelle, de solidarité, de rencontres culturelles et sportives accessibles à tous.
Malheureusement, aujourd'hui les dotations de l'Etat diminuent et diminueront dans les années à venir. Cette nouvelle donne oblige inévitablement des restrictions budgétaires pour tous. Si nous voulons garder une gestion saine, il nous faut, dès maintenant, penser autrement afin de préserver tous ces évènements sportifs et culturels qui contribuent à notre identité et à la notoriété de notre cité.
C'est pourquoi, je profite de cet édito de l'été, pour inviter toutes les associations, comités, clubs à se rencontrer, échanger et pourquoi pas imaginer, échafauder des regroupements, des alliances. Certains domaines culturels peuvent aisément fusionner et devenir complémentaires (musique, danse, dessin, expositions de peinture etc…). Autour de la Station Sports Nature, ce si bel outil, nous pourrions imaginer intégrer d'autres sections sportives. Ces exemples sont loin d'être exhaustifs.
Cette perspective consoliderait les projets d'animations et d'accompagnement de tous, favoriserait l'entraide, la conjugaison des moyens, la coordination des activités, l'implantation de nouveaux accueils sur notre territoire dans les différentes disciplines.
A mon sens, nous avons perdu trop de temps pour créer des liens, des passerelles pour se regrouper. Trop de temps gâché pour amener nos différentes associations, comités, clubs, à s'unir, mutualiser, rationaliser, optimiser leurs moyens et donc garantir leurs projets.
Se rassembler est une nécessité d'autant plus pertinente qu'aujourd'hui, la loi va nous contraindre à intégrer une autre communauté, plus importante sur le nombre de communes et sur les compétences. Ne subissons pas et n'attendons pas. Soyons assez matures, à l'écoute, visionnaires sur l'avenir de notre cité. Sachons dépasser nos clivages. Nous gardons un potentiel environnemental exceptionnel, envié et nous maintenons une gestion comptable saine. Il est donc impératif de se regrouper, de s'unir et s'armer pour acquérir de l'influence, face aux échéances futures.
N'ayez aucun doute, nous tous détenons la clé de ce succès, de cette force, de ce poids, de cette influence face aux économies imposées et au futur redécoupage territorial. Cette réforme sera mise en vigueur dès le 1ER janvier 2017. Nous serons confrontés à d'autres instances, compétences, obligations, une autre autorité. Seule l'union pourra peser sur les décisions.
Ce moment estival est propice à l'apaisement, la convivialité. Je me permets d'insister et inviter chaque Président à dresser l'état des lieux de son association, comité, club, de surpasser les incompréhensions et jeter de nouvelles bases pour de nouvelles structures.
Nous serons présents et à l'écoute pour parfaire ces initiatives et ces projets.
Le conseil municipal souhaite un excellent été à toutes et à tous, et une pleine réussite à toutes les associations, comités, clubs qui organisent, animent les journées du 14 juillet, les soirées des Festilacs, les couleurs de Bretagne accompagnées cette année par du Jazz Breton, la rencontre avec LENZKIRCH et le vide grenier.

Un grand merci
Philippe SIMON

FESTILACS

CONCERTS GRATUITS
Repas et Buvette sur place

VENDREDI 7 AOUT:
à partir de 19h00
Place du Martray

les Cap'horniers de la Rance : chants de marin.
Mr Z : illusionniste
Les frères Morvan : groupe breton
Le Jâze à la Mode : mazurka et gavotte
The Jack Nicholson's : rock des seventies
Organik : rock progressif

COULEURS DE BRETAGNE

Sortez vos palettes, pastels, acryliques, crayons de couleurs pour venir peindre Jugon les Lacs qui comme d'habitude se parera des COULEURS DE BRETAGNE, le **SAMEDI 15 AOÛT**. La manifestation est ouverte à tous ceux qui peuvent tenir un crayon et sont inspirés par la beauté de notre village, de 3 ans jusqu'à 99 ans et plus. La remise des prix et l'exposition des œuvres se fera dans la salle des fêtes à partir de 18h30. Nous attendons notre Picasso Jugonnais.
Tableaux exposés au Crédit Mutuel jusqu'au 1er octobre. Ouvert à tous.

FESTIVAL OFF DE JAZZ

SAMEDI 15 AOÛT à partir de 11 h dans différents lieux de Jugon les Lacs

COMITE DE JUMELAGE

DU 19 AU 26 AOÛT : semaine du jumelage

COMITE DES FETES DE JUGON

DIMANCHE 23 AOÛT : Fête Folklorique avec La Rosargue, un Groupe Folklore de Lenzkirch et le Bagad de Loudéac.
VENDREDI 9 OCTOBRE à 20H30: Spectacle de Magie " Ronam Calvary" accompagné d'un repas au Foyer Rural.
Réservation au 02 96 31 65 66, 02 96 31 71 01, 02 96 31 65 12.

SOCIETE DE CHASSE DE JUGON

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE: repas couscous à 12h30 à l'étang du Temple à Plorec sur Arguenon, sur place 15 € boisson comprise ou plat à emporter 13 €.
Inscription auprès des chasseurs au 02.96.31.38.33 ou 06.23.49.76.47

CLUB DES LACS

JEUDI 3 SEPTEMBRE : Escapade dans l'Aber Wrac'h. Croisière d'une heure sur l'Aber Wrac'h. Après un repas face à la mer, visite guidée de l'écloserie d'ormeaux, unique en France!!! Ouvert à tous. Le tarif dépend du nombre de participants (de 71 à 80 €). 5 € sont offerts par le club pour les adhérents.
JEUDI 15 OCTOBRE : Potée au Chêne au Loup
Pour prendre date :
Vendredi 6 novembre : concours de belote ouvert à tous.
Lundi 9 novembre : Spectacle folklorique (Polynésie française) à la salle Hermione

POUR PRENDRE DATE !
SAMEDI 5 SEPTEMBRE : FORUM DES ASSOCIATIONS à PLEDELIAC
DIMANCHE 6 SEPTEMBRE : VIDE GRENIER

Petites Cités de Caractère
BRETAGNE

Jugon-les-Lacs
Qui a Bretagne sans Jugon a chape sans chaperon

LE COIN PHOTOS

Atelier danse (TAP)

Exposition des élèves de l'atelier de dessin

Fête de l'école Saint-Yves

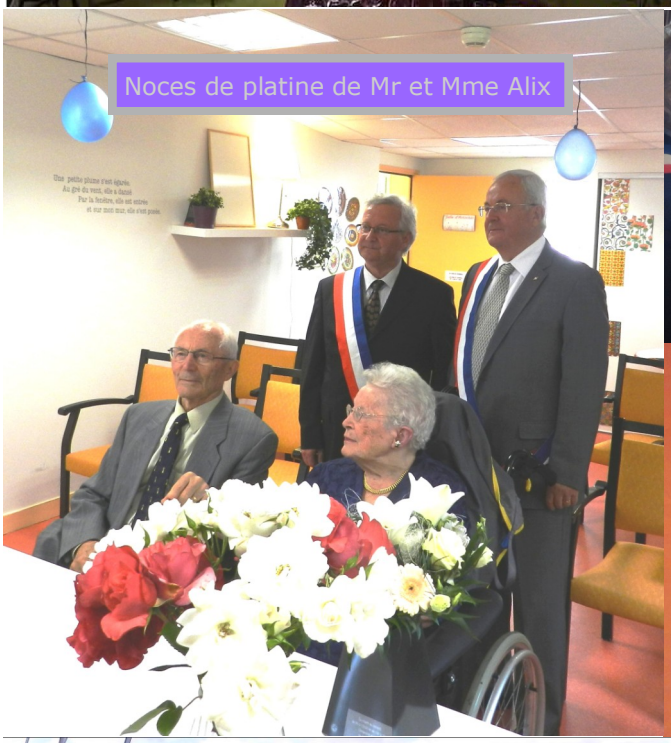

Noces de platine de Mr et Mme Alix

Noces d'or de Mr et Mme Dheygere

Naturalisation de Mme Fatou Ropert

CM1 école publique Toutes Voiles Dehors

Crédit photos:
Atelier dessin
Famille Alix
Famille Dheygere
Famille Ropert
Mairie de Jugon

URBANISME

DEMANDE DE DECLARATION PREALABLE

Jean et Gisèle DANGUY - La Ville Danne- Création d'une porte de garage
Paul DAVID –Rue de la scierie -Clotûre et portail
Michèle BILLE –Le Marchix –Modification d'ouvertures
Simon ROUXEL-Rue de la Triballe – Réfection toiture, création et remplacement d'ouvertures
SCI PINCHEDE –Place du Martray –Transformation d'un commerce en logement
Claudine ROUAULT – Rue de Penthièvre— Changement de portail
Michel ROBIEUX-Venelle du gravier –Reconstruction d'un mur
Tim ITAS-La hautière –Pylone
Stéphane CHENU—Le Mezeray—Pose de velux et baie vitrée
Jean-Paul LEBRETON—Impasse du Parc—Changement d'ouvertures
Peter OLSEN—24b rue Saint-Etienne—Réhabilitation de berges
Serge LABBE—Place du Martray—Terrasse
David LERESTIF—rue des écoles—Réalisation d'un auvent
Jean-Pierre CLAES—la Ville Danne—Extension
Maria RABASTE—rue de Penthièvre—Réfection de toiture

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Florian TANGUY– Rue des Loges– Maison d'habitation
Jean-Charles LEBRETON– Le bois Léard-Garage

NB : Avant tous travaux, s'informer à l'accueil de la mairie.

DES MATERIAUX ET GRAVATS SONT DISPONIBLES, pouvant servir de remblais.

CONGELATEUR COMMUNAL

Des cases du congélateur communal sont disponibles

Renseignements à la mairie au 02.96.31.61.62

AVIS AUX PROPRIETAIRES DE CHIENS et DE CHEVAUX

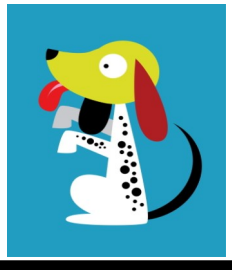

Si certains propriétaires ne font pas preuve de prudence et de civisme comme nous le rappelons régulièrement dans le bulletin municipal, d'autres au contraire veillent au bien-être de leur animal et font en sorte que la cohabitation avec voisins, riverains ou promeneurs se passent pour le mieux. **Nous les en remercions.**

TONTE DE PELOUSE

Extrait de l'arrêté préfectoral du 27 février 1990 : l'utilisation de tondeuse à gazon thermique, de tronçonneuse, perceuse, raboteuse, ou scies mécaniques ne peut être effectuée que :

- **Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h30**
- **Les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00**

Animations du 14 juillet

Un grand merci aux associations qui se sont mobilisées pour faire de cette fête une très belle journée, notamment le Comité des Fêtes de Jugon les Lacs, le Comité des Fêtes de St Igneuc, l'Atelier de dessin Ceruleum et en particulier Olivier Nocet et Nicolas Gueguen pour cette première de l'animation Sous Ombrelles et Parasols et du Chemin à la craie. Un grand merci également à tous les dessinateurs anonymes qui ont fait de ce chemin éphémère une belle réussite.

ETAT CIVIL - 1er semestre 2015

Naissances

le 14 janvier à Saint-Brieuc - Margaux GUYOCHET –1 rue de la Fontaine
le 15 février à Saint-Brieuc - Rose LECORGNE - 12 rue des Chênes
le 18 février à Dinan - Bryan RAMDANI-17 rue des Pommiers
le 21 février à Saint-Brieuc - Lola MARTIN-12 quater Grande Rue, Saint-Igneuc
le 21 février à Saint-Brieuc - Milan DELAUNAY– l'hébergement
le 25 février à Dinan - Maëlynn COUTAREL-9, rue des Châtaigniers
Le 9 mars à Dinan - Hugo ABRARD - 8, rue de la Grange
Le 16 mars à Dinan - Louisy AUFFRAY - les Quatre Routes
Le 2 avril à Saint-Brieuc - Elinor BANDE - 23, rue des Pommiers
Le 26 avril à Saint-Brieuc - Jules ROUAULT - la Tourelle
Le 1er mai à Dinan - Tess DUARTE - 2, rue des Genets
Le 13 mai à Dinan - Elliot JOUAN - 6, rue des Pommiers
Le 18 mai à Saint-Brieuc - Aaron FROSTIN - 5, rue des Chênes
Le 28 mai à Saint-Brieuc - Mael CHEVALIER - 14, impasse du Moiné
Le 29 mai à Saint-Brieuc- Louis LEPEROU - 13, rue des Cerisiers
Le 11 juin à Saint-Brieuc - Capucine NIVET - 2bis rue des Eglantiers
Le 24 juin à Dinan - Youwen GARNIER - 11, rue des Pommiers
Le 24 juin à Saint-Brieuc - Maïwenn HAQUIN - le Clos Radeuc

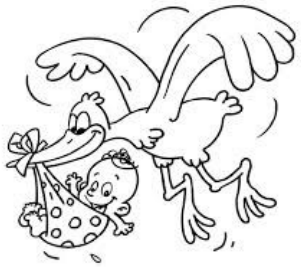

Mariages

le 24 janvier : Jacques LAROCHE et Jean-Claude COURET— L'Orfeu
le 2 mai : Jennifer POMMIER et Fabien TACON –6, Rue des Chataigniers
le 23 mai : Karine GILLES et Gaël JAFFRELOT– 9 rue des Pommiers

Décès

le 3 janvier: André GUEGUEN – 3, Venelle du Prieuré
le 21 février : Daniel GAILLET—La Tourelle
le 3 avril: Marie-Ange AMISSE –Les Burons
le 21 avril : Lucienne HERVE veuve PASCAL –3, Venelle du Prieuré
le 23 mai : Louis MAROCHAIN -3, Venelle du Prieuré
le 31 mai : Henri DUVERNOIS –9, rue de la Forêt
le 31 mai : Jacques LAMARE—1, rue Saint-Etienne
le 7 juin : Fabrice LE MOUNIER– 1, route de La Ville Danne
le 13 juin : Didier CRUSSON—Pornichet, Loire-Atlantique
le 17 juin: Denise LEBORGNE épouse LAROCHE—3, Venelle du Prieuré
le 25 juin : Marcel HAQUIN- 3, rue des Loges

Noces d'or

18 Avril : Béatrice BAVEYE et Serge DHEYGERE

Noces de Platine

21 juin : Jeanne BERTRAND et Jules ALIX

Remise du décret de naturalisation

7 juillet : Mme Fatou Ropert, en Préfecture de Saint-Brieuc

Le « Jardin Partagé »
De Jugon-les-Lacs

Les semis et plantations commencent à donner de beaux légumes au Jardin partagé.

Quatre parcelles sont actuellement exploitées par des jardinières passionnées, compétentes et soucieuses, au travers de ce projet, de créer un espace agréable et de favoriser les rencontres et les échanges.

Des moments conviviaux ont déjà été organisés, des idées de projet sont en cours et d'autres verront certainement le jour.

Bravo et un grand merci aux jardinières pour leur magnifique travail et leur implication dans le développement de la commune.
Pour toute personne intéressée, contacter la mairie.

TINY PEINTURE
à Jugon les Lacs depuis le 2 mai 2015

Peinture intérieure / extérieure
Revêtements muraux
Peinture bio
06.10.87.50.98
contact@tinypeintures.fr

FEUX DE FORÊT ET DE LANDES : Extrait de l'arrêté préfectoral du 9 juillet 2012

Lieux concernés : **Dans les bois, forêts, plantations, landes et sur tous les terrains situés à moins de 200 mètres, ainsi que dans les voies qui les traversent.**

Nature et type d'usage du feu:

- **Jeter des objets incandescents** : **interdit toute l'année**
- **Fumer**: interdit du 1er juillet au 30 septembre ou lorsque le risque « incendie » est classé fort
- **Barbecue, méchouis, feux de camp** : 1- autorisé par les seuls propriétaires
  2-respect des préconisations techniques en tout temps
  3-interdit lorsque le risque « incendie » est classé fort
  4-autorisation du maire obligatoire du 01/04 au 30/09
- **Travaux à l'aide de matériel pouvant provoquer des départs de feu**: interdit lorsque le risque « incendie » est classé fort

DANS TOUS LES LIEUX : INCINÉRATION DÉCHETS VERTS
par les particuliers, collectivités et entreprises **:**
INTERDITE TOUTE L'ANNEE

PARKING DES GRANDS PRES

Lors du marché hebdomadaire ou les jours de festivités, les places de stationnement proches de la Place du Martray et de la Poste sont saturées. Le parking des Grands Prés est ouvert au stationnement toute l'année, près de l'Eglise, pour un accès rapide aux commerces et services.

LA CUISINE CENTRALE FAIT SA POPOTTE

C'est en 2008 que la cuisine de l'EHPAD est devenue Cuisine centrale, avec pour mission de couvrir, en plus de la restauration de l'EHPAD, celle des écoles publiques faisant partie du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Dolo-Jugon-les-Lacs, de l'école privée de Saint-Igneuc et du portage à domicile, un service proposé par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).

La cuisine centrale de Jugon-les-Lacs est une compétence communale. Située dans les bâtiments de l'EHPAD, les locaux de l'ancienne cuisine ont été aménagés pour s'adapter aux conditions de réalisation d'environ 470 repas par jour hors vacances scolaires, 130 repas par jour durant les vacances scolaires. Elle fonctionne aujourd'hui en période scolaire avec quatre cuisiniers, dont deux sont affectés au budget de l'EHPAD.

La préparation des menus proposés par la cuisine centrale est une tâche difficile qui répond à beaucoup de contraintes. La première des exigences, qui apparaît comme un dilemme impossible à satisfaire tant les goûts culinaires diffèrent d'une personne à l'autre, consiste à combler tous les palais. Accompagnez par exemple la tranche de rôti de haricots verts et vous aurez une levée de boucliers de la part des inconditionnels de la pomme de terre. Servez deux fois par semaine du poisson et les adeptes *sine qua non* de la viande entreront en rébellion. Il faut par ailleurs prendre en compte le fait que les papilles gustatives évoluent en fonction des générations. Si les "clients" de l'EHPAD se réjouissent à la perspective d'un bon pot au feu, ce sont les jours de frites et de pâtes au gruyère qui déchaînent l'enthousiasme et l'appétit des plus jeunes, ceux des écoles. Vous l'avez compris ! Le plat unique qui saura contenter tous les goûts et toutes les générations n'existe pas.

Outre l'impératif qui consiste à concevoir des repas destinés à la fois à nourrir et à faire plaisir, les cuisiniers ont aussi la responsabilité de mettre au point des menus spécifiques adressant certaines situations médicales, régimes et interdits alimentaires. Cela implique que chaque jour la cuisine centrale produit pour un menu donné une quantité de variantes telles que sans sel, sans sucre, sans porc, sans poisson, sans féculents, etc.

Les menus préparés à la Cuisine centrale se doivent également d'appliquer les recommandations nutritionnelles du GERMRCN (le Groupe d'Etude des Marchés Restauration Collective et Nutrition) dont les objectifs -– diminuer le cholestérol, la pression artérielle, le surpoids et l'obésité – sont basés sur ceux du Plan National de la Nutrition et de la Santé, un plan de santé public qui vise à améliorer l'état de santé de la population en agissant sur l'alimentation. Le GERMRCN propose ainsi des recommandations nutritionnelles et offre aux professionnels de la restauration collective des outils pour gérer la fréquence des plats et le respect des grammages qui permettent de mieux contrôler l'équilibre des repas.

La cuisine centrale opère par ailleurs dans un cadre règlementaire strict et nécessaire afin d'assurer l'hygiène et la sécurité sanitaire des aliments et des productions culinaires. Ces règlements qui sont définis dans un Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS) couvrent les bonnes pratiques d'hygiène (par exemple, tenue de protection, maintenance des locaux, nettoyage et désinfection des plans de travail, gestion des déchets, maîtrise des températures, contrôle des aliments à réception et expédition, etc.), une analyse des dangers potentiels (biologiques, chimiques, physiques) et des points critiques pour les contrôler, un système de traçabilité dans la chaîne alimentaire (en amont, en aval et en interne).

La cuisine centrale fait l'objet de contrôles réguliers, certains effectués par la DDPP (Direction Départementale de la Protection de la Population) qui vérifie la bonne mise en application et le suivi du PMS, d'autres effectués mensuellement par un laboratoire indépendant qui analyse la constitution chimique et bactériologique de plats témoins.

Une autre contrainte et pas des moindres guidant la réalisation des repas dans la cuisine centrale est la maîtrise des coûts. Il ne s'agit pas ici, pour la commune, de réaliser un objectif économique ; la préoccupation majeure des municipalités, précédente et actuelle, étant de maintenir, en dépit du coût des denrées alimentaires en constante augmentation, des repas équilibrés à des prix abordables dont tous – et en particulier tous les enfants des écoles – peuvent bénéficier.

Nota Bene : Fort de son expérience de chef cuisinier depuis X années, Michel Camard sera muté à sa demande début Septembre dans un centre de restauration scolaire à Saint-Brieuc, un nouvel environnement qui lui présentera de nouveaux et excitants challenges. Jugon-les-Lacs le remercie pour ses efforts et son professionnalisme au service de la commune et lui souhaite un grand succès dans cette nouvelle entreprise.

Cet été l'Office de Tourisme innove et se met au numérique !

Parmi les nouveautés, deux parcours vous permettent de (re)découvrir le territoire. Avec « Au temps des chevaliers », partez sur les traces du Moyen Age au travers des différentes communes de la communauté de communes… Un peu d'énigmes, une pincée de « géocaching » (chasse au trésor guidée par GPS), êtes-vous prêts pour un voyage dans le temps ? « Jugon-les-Lacs et son patrimoine Au fil de l'eau » vous mène le long des cours d'eau de la ville. Entre histoire, pêche et vieux métiers, les méandres de Jugon se dévoilent. Ces circuits sont alternés et proposés tous les vendredis en visite guidée à partir de 14h. Vous pouvez également les suivre en autonomie, à l'aide de livrets, en vente à 1€.

Vous seront également proposées durant l'été des chasses au trésor. Les 28 juillet et 11 août, voyagez dans l'histoire de Jugon… Votre mission : libérer Jugon des envahisseurs. Pour cela, votre chemin sera parsemé d'énigmes, d'anecdotes et d'objets insolites. Pour clore cette quête, un atelier artistique sera proposé.

Côté communication, l'Office de Tourisme n'est pas en reste. Nouveauté de cet été, un écran d'affichage dynamique propose en continu des informations touristiques. L'écran remplace aussi astucieusement les affiches en les diffusant au format électronique.

Et ce n'est pas tout : début juillet, l'Office a créé sa page Instagram et a réactivé son compte Twitter. Par ailleurs, le compte Facebook est plus actif que jamais, et nous invitons toutes les Jugonnaises et tous les Jugonnais à nous suivre sur les réseaux sociaux !

La « **Maison Pêche et Nature** » à Jugon les lacs propose différentes activités liées à la pêche et à la nature tout au long de la saison estivale. Il y en a pour tous les goûts, entre autres :

« La pêche en Float-tube » embarcation originale vous permettant de traquer les poissons carnassiers comme le brochet sur les étangs autour de Jugon (tous les vendredis matin jusqu'au 21 août, à partir de 12 ans).

« Taquinons la Carpe » est une découverte des techniques de pêche permettant de capturer ces poissons combatifs (tous les jeudis matin jusqu'au 20 août, à partir de 12 ans).

« L'enquête en forêt » est une manière originale de découvrir la vie forestière sous forme d'un jeu de piste familial (les 5 et 19 août après-midi).

Programme complet sur : www.maisonpechenature.com ou à l'accueil de la « Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor » à Jugon les Lacs. Activités sur réservation au 02 96 50 60 04 ou directement à notre accueil.
N'oubliez pas les « Ateliers Pêche et Nature » qui reprennent comme chaque année mi-septembre ! Ouvert pour les enfants de 8 à 12 ans souhaitant découvrir la pêche.
12 séances proposées les mercredis après-midi de septembre à décembre puis une seconde session de janvier à juin.

A bientôt à la **maison Pêche et Nature** !

Vous trouverez également sur le **site internet** de la commune :

- Activités périscolaires : Les vidéos des ateliers Danse et Cup Song sont consultables dans Scolarité / TAP.
- La présentation pour le renouvellement du label Petite Cité de Caractère est disponible en ligne dans les pages Actualités.

ANTI-LIMACES

Le cas du Métaldéhyde : Attention à la qualité de l'eau

L'utilisation d'anti-limaces à base de métaldéhyde peut entrainer, lors de périodes de pluies, le transfert du produit dans les cours d'eau, ce qui est problématique lorsque ces eaux sont utilisées pour l'eau potable.
En l'effet, l'élimination de ce produit dans l'eau est très difficile et onéreuse, voire impossible.

Trucs et astuces pour limiter l'utilisation de produits anti-limaces

Par temps humide et doux, poser des pièges où les limaces vont se réfugier la nuit, puis les éliminer.

Etaler sur le sol autour des plantations des textures gênant le déplacement des limaces.

Réserver un espace dans votre jardin pour la présence de prédateurs naturels friands de limaces …

Et si l'utilisation d'anti-limaces s'avère nécessaire : un produit d'origine naturelle et utilisable en agriculture biologique à base de phosphate ferrique est disponible.

Les bonnes pratiques d'utilisation

Répandre les granulés uniformément entre les cultures en début de soirée.

Les granulés doivent être répandus d'un geste large sur l'ensemble de la surface à protéger.

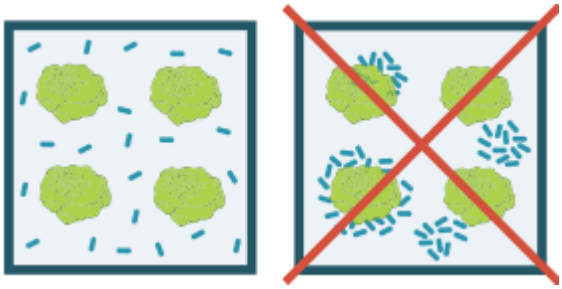

Source : anti-limaces, le cas du métaldéhyde : Attention à la qualité de l'eau

Il est indispensable de respecter les conditions d'emploi et la dose en lisant attentivement l'étiquette du produit.
Pour toute question, ayez le réflexe de demander conseil auprès d'un vendeur certifié de votre magasin.

Pour consulter l'ensemble de la plaquette « Anti-limaces, le cas du métaldéhyde : Attention à la qualité de l'eau » consulter les sites:
http://goo.gl/fiipTc
ou http://draaf.bretagne.agriculture.gouv.fr/spip.php?

DECHETS

- Il est strictement interdit de brûler des plastiques, polystyrènes et autres déchets sous peine de contravention.
- Il est formellement interdit de déposer des ordures dans les containers à la salle paroissiale de St Igneuc : c'est une PROPRIETE PRIVEE.
- Tout dépôt sauvage fera l'objet d'une plainte à la gendarmerie.
- **Un justificatif de domicile vous sera dorénavant demandé à la déchetterie.**

LUNDI		14H00-18H00
MARDI		
MERCREDI		14H00-18H00
JEUDI		
VENDREDI		14H00-18H00
SAMEDI	10H00-12H00	14H00-18H00

HORAIRES DE LA DECHETTERIE – Les 4 Routes – 02.96.31.69.42

LA SÉLECTION DE LA BIBLIOTHÈQUE

dans le cadre de la semaine de jumelage avec la ville de Lenzkirch du 19 au 26 Août

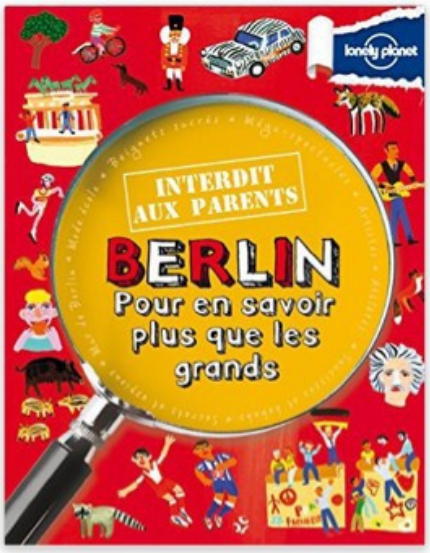

INTERDIT AUX PARENTS

Dans un style parfaitement adapté au jeune public, ce livre propose de découvrir Berlin autrement.
Monuments incontournables, oeuvres d'art, gastronomie, histoire, culture... Un livre abondamment illustré de photos et de plans, où chaque information est mise en scène grâce à de nombreux dessins, bulles et vignettes. Entre documentaires et guides de voyage, les livres de la collection " Interdit aux parents " offrent une découverte de la ville à travers des faits insolites et des anecdotes fascinants. Des ouvrages tout en couleurs, ludiques et pleins d'humour, idéal pour les futurs grands voyageurs !
Pour les enfants de 8 à 11 ans.

BERLIN, LE ROUTARD

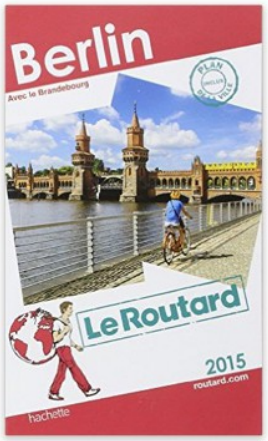

Monter dans la coupole du Reichstag et contempler l'architecture futuriste du nouveau Berlin. **Jouer** les Indiana Jones en découvrant les friches industrielles du quartier de Friedrichshain. **Faire** la teuf dans une des mégatechnothèques autour d'Alexanderplatz. **Comprendre** l'histoire de l'Allemagne en parcourant les salles du Deutsches Historisches Museum... Et puis le *Routard* ***Berlin*** c'est toujours des **adresses souvent introuvables ailleurs**, des **infos remises à jour** chaque année et des **cartes** et **plans détaillés**. Avec le ***Routard***, tracez votre propre route !

Nous sommes ouverts **pendant les vacances scolaires** les:
Mardi de 17 h à 18 h30
Mercredi de 10 h 15 à 12 h00 et de 17 h 00 à 18 h 30
Samedi de 10 h 45 à 12 h 30

Fermeture de la bibilothèque du samedi 8 Août au samedi 15 Août.

A la rentrée les nouveaux horaires seront les suivants :
Mardi de 17 h à 19 h00
Mercredi de 10 h 00 à 12 h00 et de 15 h 30 à 18 h 30
vendredi de 17h00 à 19h00
Samedi de 10 h 30 à 12 h 30

Quelques annonces :

Samedi 29 Août 2015 : Animations en anglais pour les enfants de 11h15 à 12h15 (gratuit sur inscription à la bibliothèque)

Nous serons présents au **Forum des associations** le samedi 5 Septembre et à la **Braderie** le dimanche 6 Septembre.

Bon été à tous.....

- **Vous avez entre 16 et 25 ans** (inclus).
- **Vous n'êtes plus scolarisé**, quel que soit votre niveau de formation et de diplôme.
- **Vous avez des questions** concernant votre **avenir professionnel** :

⇨ Quel métier faire ?
⇨ Comment et où se former ?
⇨ Comment chercher un emploi, un apprentissage?
⇨ Où accéder à des offres d'emploi et comment y répondre ?…

- Mais aussi des questions concernant votre **vie quotidienne** :

⇨ Se déplacer, passer son permis ?
⇨ Se soigner, se loger, accéder à des loisirs ?
⇨ Partir à l'étranger ? …

La Mission Locale propose un **accueil et un accompagnement qui vous correspondent**:
⇨ A Dinan au 5, Rue Gambetta (à côté du Centre Social),
⇨ Sur une permanence proche de chez vous.

Pour rencontrer et faire le point avec un ou une conseillère prendre rendez-vous :
⇨ au 02.96.85.32.67
⇨ sur www.missionlocale-paysdedinan.fr
⇨ sur www.facebook.com/MissionLocaleduPaysdeDinan

La Mission Locale, c'est aussi des ateliers collectifs mensuels
⇨ « Auto et Code » pour commencer et avancer dans son code et permis de conduire,
⇨ « Mode d'emploi » pour mieux s'organiser dans sa recherche d'emploi et/ou de stage.

Nouveau !

- **La Garantie jeunes :**

Intégrez un groupe de 15 jeunes animé par 2 conseillers, 4 jours par semaine à la Mission Locale pendant 1 mois et demi puis 1 fois par semaine pendant 10 mois :
⇨ Soutien, accompagnement à la recherche d'emploi
⇨ Multiplication d'expériences professionnelles (stages, CDD, missions intérimaires, bénévolat…)
⇨ Dynamique de groupe, élargissement de son réseau, entraide
⇨ Accompagnement à la mobilité, l'accès au logement, la santé, les loisirs, la vie quotidienne
⇨ Pour les jeunes bénéficiant de la Garantie Jeunes, c'est aussi la possibilité d'avoir une allocation mensuelle pendant un an et de pouvoir se projeter dans sa vie sociale et professionnelle

- **La Caravane Numérique :**

Dotée de 3 ordinateurs et d'un accès Internet, la Caravane Numérique part à la rencontre des jeunes du Pays de Dinan en sillonnant les différentes communes du territoire. Vous pourrez y trouver un appui pour :
⇨ Créer votre CV et votre lettre de motivation
⇨ Consulter les offres d'emploi
⇨ Faire vos démarches en ligne
⇨ Créer votre réseau social professionnel
⇨ Maîtriser votre e-reputation

AVIS IMPORTANT

aux parents d'enfants utilisant le TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAL

Comme chaque année, les parents doivent **impérativement inscrire** leurs enfants à la mairie **avant le 20 août.**

Le tarif institué par le conseil municipal reste inchangé pour la 6ème année consécutive: **Tarif entier pour le 1er enfant : 50 € - Tarif réduit 2ème et 3ème enfant : 30 € par enfant et Gratuit à partir du 4ème.**

La navette entre Jugon et Dolo est toujours assurée **gratuitement**

Vous trouverez ci-dessous une fiche d'inscription que vous devrez impérativement compléter et renvoyer à la mairie de Jugon Les Lacs accompagnée de votre règlement. Une carte de car vous sera alors délivrée la semaine précédant la rentrée scolaire.

Toute fiche d'inscription non accompagnée du règlement **pour l'année scolaire 2015/2016** ne sera pas validée (ordre du chèque : TRESOR PUBLIC)

RAPPEL : critères de subvention du Conseil Général pour le transport scolaire communal : être âgé de plus de 3 ans, être domicilié sur la commune. En conséquence, les enfants ne remplissant pas ces conditions ne peuvent être inscrits pour utiliser le transport scolaire communal.

FICHE D'INSCRIPTION

NOM DE L'ELEVE ……

PRENOM DE L'ELEVE ……..

DATE ET LIEU DE NAISSANCE ……

NOM ET PRENOM DES PARENTS OU TUTEUR LEGAL ……..

ADRESSE ……

TELEPHONE ……..

POINT DE DEPART ……..

ETABLISSEMENT FREQUENTE A LA RENTREE SCOLAIRE 2015/2016 ……
CLASSE……..

Nombre de kilomètres entre le domicile de l'enfant et l'école …….
Je m'engage à utiliser les services du transport scolaire communal de JUGON LES LACS pour l'année scolaire 2015/2016.

Signatures des Parents ou tuteur légal

INSCRIPTION POUR LES NOUVEAUX ÉLÈVES DE LA RENTRÉE 2015

Les directeurs des écoles du RPI ainsi que les mairies de Jugon les Lacs et Dolo préparent la rentrée 2015. Si vous prévoyez d'inscrire vos enfants nés avant le 1er septembre 2013, merci de bien vouloir dès à présent retirer un dossier d'inscription à la mairie de Jugon les lacs.

Pensez à vous munir du livret de famille, d'un justificatif de domicile, ainsi que du carnet de santé de l'enfant.

Pour les inscriptions auprès de l'école St Yves, merci de contacter l'école directement (02 96 31 62 07).

Chers adhérents et amis

C'est un SOS

C'est sans gaieté de cœur que nous (HOSPICE AFRICA FRANCE) vous adressons ce courrier mais pour des raisons vitales :

USAID (l'agence d'aide du gouvernement américain) ont été un sponsor majeur de Hospice Africa Uganda (HAU) pendant 8 ans. Ce soutien cessera à partir de fin Septembre de cette année ce qui signifie une réduction du financement de deux tiers du budget.

Pendant plus de 20 ans Anne Merriman a travaillé à construire HAU d'être un modèle de soins palliatifs abordables en Afrique. L'existence de ce modèle de pratique et le centre de formation est essentielle à la réalisation de notre objectif, les soins palliatifs abordables à la disposition de tous dans le besoin en Afrique francophone.

Le conseil d'administration et la direction de HAU travaillent durement pour trouver un financement alternatif et préparer des plans pour une organisation allégée afin d'assurer la continuité du service. Une partie de cet effort est de demander à chaque entité Hospice Africa en dehors de l'Afrique à adopter un élément particulier de la poursuite des dépenses pour soutenir l'avenir prévisible.
Notre conseil d'administration en France a accepté de financer le coût du projet travailleur communautaire bénévole (TCB). Ce projet permet à l'Hospice d'être étendu dans les collectivités rurales grâce à l'utilisation de bénévoles identifiés par les hauts responsables de ces communautés. Les détails du projet et les coûts annexes sont ci- jointes. L'engagement que nous avons fait est de 6 000 € par an.

Notre collecte de fonds régulier (boutique, événements, etc.) prend en charge les salaires de deux membres de l'équipe des programmes internationaux (IP) en Ouganda, permet à un cours annuel de formation de 5 semaines pour les initiateurs de soins palliatifs de pays francophones et finance des visites de suivi par l'équipe IP aux anciens participants de la formation. Avec les anciens diplômés de la formation dans quatre pays ayant commencés ou s'apprêtent à lancer des services des soins palliatifs, nous allons avoir besoins de tous ces fonds.

Nous devons soutenir le projet de TCB d'autres fonds. Nous faisons donc appel à certains d'entre nous, qui peuvent s'investir pour ce projet séparément de la boutique ou d'une autre collecte de fonds. Si 50 d'entre nous s'engagent (d'un minimum) de10 € par mois. Pour planifier HAU nous devons prendre l'engagement d'une année. (Déductibles des impôts sur le revenu français) le projet sera en mesure de continuer.

Bien sûr, grâce à votre participation et votre bénévolat nous avons déjà bien avancé, se serait dommage que tout s'arrête ! Nous faisons appel à votre bienveillance, votre générosité. Si vous pouvez vous engager à continuer notre action par un don « minimum 120€ pour un an », se serait merveilleux pour ces personnes qui n'attendent que votre aide pour partir dans des conditions HONORABLES.

Vous pouvez contacter JIM BENNETT au 02.96.83.02.91, nous mettrons en place les formalités.
Nous sommes à votre disposition pour plus de renseignements.
Jim

Centre Communal d'Action Sociale

22270 JUGON LES LACS

☎ : 02 96 31 68 68
🖷 : 02 96 30 60 13

PLAN 2015
SPECIALE CANICULE

La France ayant connu un épisode de canicule durant l'été 2003, le Gouvernement a mis en oeuvre un plan national de gestion de la canicule.

Comme l'an passé, la loi confie aux Maires la charge de recenser à titre préventif, à leur demande ou à la requête de leurs proches ou de tiers, les personnes de 65 ans et plus et les personnes handicapées isolées à leur domicile afin de disposer, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte d'urgence, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sanitaires et sociaux.

A cet effet, un registre a été constitué au C.C.A.S (Foyer-Logement) pour recueillir l'inscription des personnes souhaitant être recensées.
Cette inscription peut être opérée à tout moment et par tout moyen à votre convenance.
La demande peut être effectuée par un tiers dès lors que la personne concernée n'a pas clairement manifesté son opposition.
Pour faciliter votre démarche, vous pouvez compléter l'imprimé ci-joint et le retourner à l'adresse mentionnée ci-dessus.

PERSONNE A RECENSER

NOM : ……. Prénom : ……

Date de naissance : ……..

Nombre de personnes au foyer :

Adresse : ……..

N° téléphone : …….

PERSONNE DEMANDANT LE RECENSEMENT

o La personne elle-même

o Un parent : NOM : …… Prénom : ……
Lien de parenté : ……. N° tél : ……..

o Un tiers : NOM : ……. Prénom : …….
Qualité : …… N° tél : ……..

Personne à contacter en cas d'urgence : NOM-Prénom : …….
N° tél : …….

<u>Raisons motivant le recensement</u> :

Date et signature

PISCINE DE JUGON LES LACS

HORAIRES :
La piscine est ouverte au public depuis le 1er mai de 14H00 à 18H00
puis tous les mercredis et les week end de juin et septembre
OUVERT TOUS LES JOURS EN JUILLET ET AOÛT de 14H00 à 18H45
Évacuation des bassins 15 min avant la fermeture -Short de bain interdit
Entrée par le chemin qui longe la Station Sports Nature
Contact : 02.96.31.69.09 - 02.96.31.60.16
Tarifs :
Ticket à l'unité : 2.30€ moins de 16 ans -3.40€ : adultes
le carnet de 10 tickets – (enfants – de 16 ans) : 20€ -le carnet de 5 tickets – adultes : 15€
Cours de natation-d'aquagym et d'aquabyke du 11 avril au 4 octobre
Inscriptions et renseignements sur www.camping-location-bretagne.com
Rubrique espace aquatique
Mini-golf : 2.70€ -Horaires identiques à ceux de la piscine

PARC AQUATIQUE AQUA'LAC PARADISE

OUVERT A TOUS aux mêmes horaires que la piscine de plein air
Tobboggan, piscine, arbre à pluie……
Tarif avec accès à la piscine de plein air:
Entrée individuelle + 16 ans ……..6.90€
Entrée individuelle -16 ans ……..5.90€
Carnet de 5 entrées ……..32€ - Carnet de 10 entrées –de 16 ans …56€

TENNIS

La salle de tennis et le court extérieur nouvellement rénové sont ouverts à la location.
Tarifs : Salle : 6€/personne/heure - Court extérieur : 4€/personne/heure
Clés et renseignements à la Station Sports Nature

CHEQUE SPORT 2015/2016 : POUR BOUGER SANS SE RUINER !

La Région Bretagne lance cette année encore le dispositif Chèque sport pour inciter les jeunes bretons âgés de 16 à 19 ans à fréquenter davantage les terrains et les salles de sport. Pour bénéficier d'une réduction de 15€, suivez le guide !

Depuis 2006, la Région Bretagne s'est engagée dans une politique active en faveur de l'accès au sport pour tous, et notamment auprès des jeunes, dans une région d'une grande vitalité sportive. Pour y parvenir et alléger le budget des familles, elle offre depuis huit ans maintenant un Chèque Sport d'un montant de 15€, destiné aux sportifs âgés de 16 à 19 ans. Ainsi, lors de la saison 2014/2015, plus de 29 000 jeunes ont bénéficié du Chèque Sport et ont ainsi réduit de 15€ le coût de l'adhésion dans leur club.
Cette année, à compter du 1er juin, les jeunes nés en 1997, 1998, 1999 et 2000 peuvent à nouveau retirer leur chèque sur **jeunes.bretagne.bzh** et le faire valoir auprès des 4 800 clubs partenaires. Cette aide individuelle unique est valable pour toute adhésion annuelle à un ou plusieurs clubs sportifs bretons, hors association interne à un établissement scolaire (UNSS ou UGSEL). Pour en bénéficier, rien de plus simple : il suffit de se rendre sur le site de la Région Bretagne dédié aux jeunes, de remplir un formulaire d'inscription, d'imprimer le mail de confirmation du téléchargement et de le présenter au club au moment de l'inscription.

Toutes les infos sur **jeunes.bretagne.bzh**

La 23ème édition du vide grenier, le dimanche 6 septembre 2015

L'Office de Tourisme organise la 23ème édition du vide grenier le dimanche 6 septembre 2015 dans le quartier historique de la Petite Cité de Caractère.
400 déballeurs et 10 000 visiteurs sont attendus.
Comme l'an passé, des rues seront ouvertes vers le Grand Etang et la Petite Chaussée rendant ainsi le cheminement plus agréable.
Les conditions sont réunies pour une pleine réussite. Le site de Jugon Les Lacs, riche d'un beau patrimoine bâti et naturel, avec la place du Martray et ses ruelles adjacentes, son lac, est particulièrement approprié. L'accueil y est chaleureux avec la proximité des restaurants, des bars et de l'Office de Tourisme. Une équipe de bénévoles (administrateurs, élus, volontaires) bien organisée, s'étoffe d'année en année. **Nous faisons appel à l'occasion, à tous les nouveaux volontaires qui veulent nous rejoindre en 2015.**
Extrait du règlement :

Sont autorisés, seuls les particuliers et les professionnels de la brocante vendant des objets anciens ou usagers.
Sont interdits, les articles neufs, les vendeurs ambulants de type vestimentaires, jouets, souvenirs, articles divers neufs.
Place du Martray et rues adjacentes : Pas de réservation, placement libre.
Tarif : 2,50 € le mètre linéaire.
Place de la Poste et rue de la Petite Chaussée: Réservation uniquement le mardi 25 août de 10 H à 12 H à l'Office de Tourisme (aucune réservation ne sera faite par téléphone).
Tarif : 3 € le mètre linéaire – minimum 6 mètres.
Le déballage est autorisé à partir de 5 H.

Venez nombreux !

OFFICE DE TOURISME - 02 96 31 70 75

Un festival Off de jazz, le 15 août

Amateurs de jazz, à vos agendas ! Le 15 août, à partir de 11 h, la petite cité de caractère va prendre des airs jazzy. Un festival Off dans le cadre du 20e festival de jazz de Langourla du 6 au 9 août est organisé dans la commune. Quatre Jugonnais, amateurs de musique en ont eu l'idée. Leur projet a été soutenu par des habitants, des entreprises, des commerçants, les structures touristiques et la commune qui leur a accordé une subvention de 100 € et leur imprime affiches et flyers. Depuis deux mois, les porteurs de ce projet culturel travaillent avec Marie-Hélène Buron, la programmatrice des groupes du Festival de Langourla. La journée musicale comprendra trois étapes : à 11 h, sur la place du Martray, mise en oreilles, avec du jazz breton, au son de l'accordéon et avec le saxo du duo Denis-Vrigneau (traditionnel et jazz). Après la pause déjeuner et jusqu'à 15 h, les musiciens reprendront leur prestation instrumentale. Dans l'après midi, sur le chemin du lac au restaurant « Crousti'lac » (terrasse rouge), les musiques de l'Est et le groupe Beigalé Orchestra s'inviteront. À partir de 21 h, au bar des lacs, Sam accueillera le quatuor Hunvreal qui interprétera des compositions jazz.

Le Lieu Commun

Vous en avez sans doute entendu parler du LIEU COMMUN, ouvert depuis fin juin dans le bourg de Saint-Igneuc (ancienne épicerie du bourg).
Le Lieu Commun est un espace associatif ouvert à tous. Expositions, rencontres, débats, échanges, ateliers, animations culturelles s'y dérouleront tout au long de l'année.
Trouvez sur place, à l'office de tourisme et sur notre page Facebook toutes les informations sur les diverses manifestations prévues cet été.
Tout l'été : Exposition « Petit peuple » de Val Tilu, photographe.
Toutes les semaines : 18h le vendredi « Panier de la Rosette » - 18h les mercredis « Le pain d'Aurore ».
Permanences : du mardi au vendredi : 17 h à 20 h – samedi 16 h à 21 h – dimanche 17 h à 20 h.
Contact : lieucommun22@orange.fr

NOTRE SEMAINE DE JUMELAGE DU 19 AU 26 AOÛT 2015

A l'occasion du 40ème anniversaire de notre jumelage avec la ville de Lenzkirch, le Maire, les Adjoints et le Conseil Municipal de Jugon les Lacs, la Présidente et les membres du Comité de jumelage vous invitent à venir accueillir nos amis allemands :

Le Mercredi 19 août 2015
Au foyer rural

Un pot de l'amitié sera servi en leur honneur à l'arrivée du car et des voitures prévue à 18h.

Par ailleurs, la soirée officielle pour fêter cet événement aura lieu le **vendredi 21 août** au foyer rural, en présence des Maires, de nos amis allemands et de leur famille d'accueil. Les personnes qui souhaitent y prendre part peuvent s'inscrire à la mairie ou auprès des membres du Comité avant le vendredi 14 août.
Prix du repas : 26 € et 10 € pour les moins de 12 ans.

Voici le programme détaillé de la semaine:

-**le jeudi 20 août** : le matin sera libre et l'après –midi sera consacrée à diverses activités sportives dont une randonnée autour du lac ouverte aux Jugonnais avec la possibilité de rencontres lors de la soirée grillade près du lac .

-**le vendredi 21 août** : après une excursion vers la côte, nous fêterons à 19h00 le 40ème anniversaire du jumelage entre nos deux villes au cours d'une soirée officielle avec animation par nos amis allemands, le groupe folklorique de la Rosargue et un groupe de musique bretonne qui nous fera danser en fin de soirée.

-**le samedi 22 août**, nos amis partiront pour la journée en excursion au Mont-Saint-Michel et passeront la soirée dans leur famille d'accueil.

-**le dimanche 23 août** : après une messe œcuménique à laquelle prendra part la chorale de Lenzkirch, un concert d'une demi-heure sera donné sur la place du Martray par nos amis allemands avant qu'ils ne se dirigent en défilé vers le lac pour la fête folklorique organisée par le comité des fêtes de Jugon à 14h30, manifestation gratuite ouverte à tous à laquelle participeront nos invités. Ils mangeront sur place.

-**le lundi 24 août** : après une excursion sur la côte d'émeraude et une visite de l'aquarium, nous organiserons une soirée bretonne avec initiation aux danses (repas galettes-crêpes réservé aux familles et amis qui accueillent)
Cette soirée est ouverte aussi aux Jugonnais pour un moment de rencontre

-**le mardi 25 août** : nous nous rendrons le matin avec eux à Ranléon (en St Igneuc) dans la propriété de Mme Marie-France Halna du Fretay pour leur faire connaître aussi notre histoire locale liée aux évènements de la dernière guerre mondiale (stèle érigée en mémoire de Maurice Halna du Fretay qui s'est envolé avec son avion vers l'Angleterre pour rejoindre le Général de Gaulle). Ceci étant un souhait de leur part.
Ils partiront ensuite vers Dinan pour un moment de flânerie, shopping ou visites avant leur départ le mercredi matin.

Pour les membres du Comité de Jumelage, la Présidente :
Claudine HAMON :02.96.31.67.38

PLUS QU'UN MARCHÉ, UNE MANIÈRE DE SE RENCONTRER, À JUGON AUTREMENT
(A St-Igneuc du 20 juin au 12 septembre)

Cette année encore l'association **Jugon autrement** vous propose le marché d'été des producteurs locaux à **St Igneuc**. Rendez-vous donc autour de l'Eglise tous les samedis de 17h00 à 20h00 du **20 JUIN AU 12 SEPTEMBRE 2015** pour découvrir les productions du secteur, dégustations, animations musicales et jeux gratuits, buvette sur place. Profitez d'un moment convivial pour toute la famille avec la participation de l'école de musique de Jugon. Inscriptions des producteurs et informations sur jugonautrement@gmail.com

ASSOCIATION CANTONALE DE DANSE

INSCRIPTIONS : jeudi 3 septembre de 17h à 20h, mairie de Jugon les Lacs et samedi 5 septembre au forum des associations à Plédéliac.

Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de la mairie.
Les cours reprendront la semaine du 14 septembre. Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Sarah Renouard au 06.18.69.09.01

CONCOURS PHOTOS PATRIMOINE 2015

Thème : **Patrimoine caché ou insolite en Arguenon Hunaudaye**
Ouvert à tous et gratuit sauf professionnels et lauréats 2014
Clôture des inscriptions au 10 OCTOBRE 2015
Règlement et inscriptions auprès de l'Office ou sur www.jugon.les.lacs.com

YOGA

L'association Yoga Darshana propose des cours de yoga pour l'année 2015/2016 - à compter du 14 septembre 2015

à Jugon Les Lacs et Plénée Jugon
le LUNDI - 3 cours :
de 9h30 à 11h à Jugon les Lacs (salle de danse de la Mairie)
de 18h30 à 20h à Plénée Jugon (Maison des Associations)
de 20h15 à 21h45 à Plénée Jugon (Maison des Associations)

avec Christelle PUICHAULT
professeur diplômée de l'Université Occidentale de Yoga
contact : Christelle PUICHAULT – 06 64 63 06 76

GYM FEMININE ADULTE

REPRISE DES COURS LE MERCREDI 16 SEPTEMBRE
Avec Oliver LEMOIGNE
Puis tous les mercredis de 19h00 à 20h00 à la mairie
Renseignements auprès de Mme THEBAULT au 02.96.31.65.38 ou Mme LORY

Projet de mise en place d'un wi-fi territorial en Pays de Dinan

Le projet

Un projet de « wi-fi territorial » est actuellement à l'étude en Pays de Dinan. Ce projet est piloté par le Pays touristique de Dinan en lien avec les offices de tourisme partenaires.
L'objectif de ce projet est de multiplier les points d'**accès wi-fi** gratuits sur le territoire, chez les professionnels du tourisme (hébergeurs, équipements de loisir, restaurants, cafés…), dans les offices de tourisme ainsi que dans les lieux ou les sites touristiques publics.

La technique

C'est à partir d'un accès Internet traditionnel ADSL que l'on installe une borne wi-fi qui permet aux visiteurs de se connecter **facilement et en toute sécurité** (respect de la loi).
Ce programme est **territorial** par la mise en réseau des bornes hotspots partenaires. En effet, la personne qui se connecte une 1ère fois à une borne pourra se reconnecter automatiquement sur toutes les bornes wi-fi des partenaires du territoire, *via* un portail d'accès.

Pourquoi ce projet ?

Aujourd'hui, nos visiteurs, français ou étrangers, sont **de plus en plus équipés et connectés,** que ce soit dans leur quotidien ou pendant leurs vacances. Ils sont donc à la recherche de wi-fi pour une **utilisation fréquente d'internet**, qu'elle soit professionnelle ou personnelle (partage de photos, réseaux sociaux, etc.).
Ce projet a pour but de répondre au besoin actuel et croissant des visiteurs de se connecter à internet tout en **respectant la réglementation** de son accès et en garantissant sa sécurité.

Les contacts

Si vous êtes intéressé(e)s pour en savoir plus sur le projet, vous pouvez contacter :
- Thérèse Le Brigand – t.lebrigand@paystouristiquedinan.com – 02.96.39.62.64

ou
- Charles Bazillais – c.bazillais@paystouristiquedinan.com – 02.96.87.42.40

MOT DE LA MINORITE

Lors du conseil municipal du 21 mai 2015, Mr le Maire a informé qu'à partir du compte rendu du conseil municipal du 2 avril 2015, les interventions de la minorité ne figureraient plus dans le bulletin municipal, les compte rendus se résumant à une synthèse des décisions prises.
En conséquence, contrairement à ce que nous avions imaginé, nous avons décidé d'utiliser l'espace que l'on nous a donné dans le bulletin pour informer la population sur nos votes.
N'ayant pas eu l'opportunité de nous exprimer dans le bulletin de mai–juin sur le vote du budget, nous nous permettons de vous donner les raisons pour lesquelles nous n'avons pas voté ce budget :

- L'achat du terrain situé à côté de l'atelier communal ne nous paraît pas opportun et nous n'en connaissons toujours pas la destination.
- Nous sommes contre la construction de WC publics sur la place de la poste pour un coût de 60 000 euros. Nous considérons que c'est un gaspillage de deniers publics, d'autant qu'il existe déjà deux toilettes publiques dans le centre bourg.
- Un projet de nouveau lotissement ne figure pas dans ce budget alors que cela est primordial pour le futur de Jugon les Lacs (écoles, commerces, artisanat, maintien des services publics, …). Il faut rappeler qu'un délai de trois ans est nécessaire pour finaliser un projet de lotissement.
- Aucun projet d'envergure pour le développement de Jugon Les Lacs n'est envisagé alors que des moyens financiers existent aujourd'hui.

Chantal ALLEE - Carole HAMON - Julie MERLIN - Michel DUARTE - Daniel HAMON